

FLORENVILLE conseil communal

Les subsides, survie pour les associations

Les conseillers communaux, pour la plupart, avaient la tête en vacances. Ils ont voté tous les points à l'unanimité.

● Pierre SAUTÉ

La commune de Florenville traverse une période financière délicate. Les conseillers devaient cependant se prononcer sur l'octroi de subsides en faveur d'associations locales. On relève 9 points à l'ordre du jour concernant des subsides exceptionnels qui s'ajoutent à la longue liste des subsides normaux annuels présentés par l'échevin des Finances, Yves Planchard. Ces points ont suscité de nombreux échanges de vue, car la Commune doit faire face à

de nouvelles économies pour tenir son budget en équilibre.

Joseph Jadot intervient : « Nous ne pouvons pas être trop généreux cette année vu la situation financière de notre commune. Chaque association pourrait faire un geste. Les temps sont durs pour tout le monde ». L'échevin Philippe Lambert se montre moins catégorique : « Pour des petites associations, un petit subside est vital, il faut aider, suivant nos moyens, toutes les associations. » La présidente du CPAS, Caroline Godfrin insiste sur la situation financière et recommande

beaucoup de prudence et de réflexion : « Nous devons établir des règles identiques pour tout le monde ». Du côté de la minorité, Richard Lambert propose : « On pourrait aussi inclure dans les restrictions aux associations, les fabriques d'église. Raboter quelques euros aux associations mérite réflexion ». Lors de la présentation des comptes des fabriques de Chassepierre, Sainte-Cécile et Muno, le porte-parole de la minorité est irrité quand il constate que des travaux sont effectués à l'insu de la Commune et qu'à la fin, elles sollicitent une aide.

L'ACAF sollicite une aide pour le marché de Noël

L'Association des commerçants florenvillois a repris

le marché de Noël et en a fait un vrai Salon de fêtes de fin d'année. C'était l'enthousiasme général, une très belle carte de visite pour Florenville où les commerçants se battent journalièrement pour assurer l'avenir de leur commerce.

« Un subside exceptionnel de 7 000 € est demandé par l'ACAF pour venir en aide aux frais correspondant à l'achat de matériaux nécessaires à l'élaboration du marché ».

Richard Lambert est très sceptique quant à cette aide : « Je ne relève aucun compte d'investissement. Si je comprends bien, pour 2019, des recettes pour 16 000 € sont évaluées pour 20 250 € de dépenses, d'où un déficit de 4 1 250 €. Sur base de ce dos-

sier, je ne vois pas un déficit important ».

L'échevin des Finances, Yves Planchard, défend, corps et âme cette demande, soulignant que le marché 2019 devrait être doublé en exposants. Après de très nombreux échanges de vue partagés par la majorité des élus, tout le monde s'accorde pour un subside de 7 000 € pour 2019.

Quant à tous les clubs sportifs, il est rappelé la règle de 60 % contre 40 %. La commune intervient à 60 % sur présentation et justification de factures.

En clôture de cette séance, l'échevin des Travaux, Christian Schöler, présente deux dossiers de travaux d'asphaltage et d'enduisage. ■

TINTIGNY-ÉTALLE

Déjà la vingtième saison pour les balades crépusculaires

Depuis vingt ans, le syndicat d'initiative de Tintigny propose annuellement 4 balades crépusculaires.

● Pierre SAUTÉ

Tout démarre avec Patricia Peiffer, à l'époque administrateur au SI local qui a découvert le concept en vacances. Afin de s'informer au maximum, il en a suivi une durant son séjour. Cette marche touristique est encadrée par un guide qui fait découvrir le terroir.

Fier de sa découverte, il présente le concept au SI tintignolais. « À la présentation, beaucoup de membres étaient très sceptiques, craignant que cette activité ne réponde pas aux attentes du public », déclare Patrice. Aujourd'hui, vingt ans plus tard, le nombre de participants ne faiblit pas.

À Tintigny, la balade partait en début de soirée pour vivre la seconde partie avec



Les participants écoutent attentivement les commentaires de l'historien Jacky Clause.

des flambeaux.

Jacky Clause, l'historien local, assurait les commentaires et nous rappelle : « L'idée des flambeaux, qui a duré le temps d'une soirée, n'a pas rencontré les faveurs des participants ». Elle fut dès lors abandonnée.

80 balades en vingt années

Découvrir des lieux non connus et surtout s'informer sur leur histoire, c'est le secret des balades. Le long du parcours, les organisateurs proposaient de l'eau aux marcheurs. Il faut rappeler que ce n'est pas une marche sportive, mais

une balade réalisée au rythme d'un groupe.

Le bilan est éloquent, car d'année en année, les marcheurs atteignent la centaine. Des améliorations sont apportées avec à mi-chemin la possibilité de se rafraîchir avec des softs ou de la bière locale.

Les premières années, les adhérents recevaient un fascicule composé de quelques pages expliquant les lieux découverts et commentés pour Tintigny par Jacky. Dès la troisième année, un barbecue est organisé en fin de saison à Rossignol. C'est l'occasion de réunir les marcheurs et de

recevoir leurs commentaires.

Après dix années, soit 40 balades, le sujet s'épuise. « Contact est pris avec le syndicat d'initiative d'Étalle dans le but de les attirer en qualité de partenaires. C'était indispensable pour assurer la pérennité des balades », confirme Jacky. C'est fait, la fusion est sur les rails, chaque syndicat d'initiative prend en charge deux balades annuelles avec chacun son guide. Depuis quelques années, un souper de fin de saison est organisé pour les participants. La fusion distribue les tâches, chaque syndicat l'organise chez lui une fois tous les deux ans.

Une anecdote signée Camille Poncé : « J'étais responsable technique. En repérant et revisitant la veille les circuits, on posait des points de repère dans la forêt. Le jour de la balade, tout avait été enlevé. Conduisant 100 personnes, c'est à l'intuition que le choix du chemin s'est fait sans encombre, mais avec énormément de chances ».

Les balades 2010 : Étalle, les 9 et 23 juillet – Tintigny les 6 et 23 août avec le repas, guide Jacky Clause. ■

GAUME

Contes, voyage musical, arts plastiques

Voici le programme d'été de Tribal Souk.

Le mardi 9 juillet, les conteurs en marche « Festival itinérant du conte en Gaume » vous convient à une veillée contée à 20 h à l'église de Buzenol. Entrée libre, réservation souhaitée.

Les 25, 26 et 27 juillet, stage de chants polyphoniques tziganes et des Balkans avec Monique Gelders, de la Cie des Baladins du Miroir. Ce stage aura lieu en Pays de Montmédy, à l'église de Villecloué (F). Inscription obligatoire.

Le dimanche 27 à 20 h sur le site de sainte Ernelle, les stagiaires seront sur scène avec le voyage Otchalaï pour un voyage musical. Gratuit.

Du 5 au 9 août, de 9 à 16 h à Fratin, les enfants de 6 à 12 ans vont explorer le thème des 5 sens à travers les arts plastiques et le théâtre. Inscription obligatoire. La nouvelle brochure/programme 2019-2020 est disponible sur simple demande en PDF ou format papier (envoi postal). ■ **P.S.**

► Tribal Souk ASBL, 0499 60 04 21 - www.tribalsouk.blogspot.com.